

forcinews

LE MÉDIA DU DIGITAL

منبر المستجدات الرقمية

Transformation Digitale au Maroc : Réalisations d'un quart de siècle sous le Leadership Visionnaire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

Rédigé par M. Soulaïmane AMRI – Conseiller en Transformation Digitale



Juillet 2024

Le présent document met en exergue, à l'occasion du 25ème anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, au Trône de Ses Glorieux Ancêtres, les choix stratégiques réalisés grâce au leadership visionnaire du Souverain dans le domaine de la technologie et de la transformation digitale au Maroc depuis 1999.

Il ne prétend pas être exhaustif compte tenu de la multitude des chantiers numériques accomplis sous la conduite éclairée de Sa Majesté.

Nous nous sommes appuyés dans ce dossier sur les discours et les messages Royaux, qui traduisent la vision Royale ayant toujours constitué le point de départ fondamental et le socle des stratégies nationales et des initiatives numériques présentées dans ce document.

Transformation Digitale au Maroc : Réalisations d'un quart de siècle sous le Leadership Visionnaire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

Sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, le Maroc a connu des transformations profondes dans le domaine technologique et digital au cours des vingt-cinq dernières années. Ces changements résultent d'une vision stratégique mise en œuvre dès l'intronisation de Sa Majesté en 1999, permettant au Maroc de se positionner parmi les pays leaders en Afrique dans le domaine du numérique et de renforcer sa position sur la scène internationale dans plusieurs autres secteurs.

Ces transformations ont eu un impact notable sur divers aspects de la vie sociale et économique du Maroc, grâce à des initiatives ambitieuses telles que la modernisation des infrastructures numériques, le renforcement de la formation dans les technologies de l'information et le lancement de grandes stratégies nationales. Cela a permis au Royaume de poser les bases d'une transformation digitale globale, propice au développement social et économique.

Cet article passe en revue certaines des réalisations importantes qui ont contribué à cette transformation numérique du Royaume.

L'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Trône en 1999 a coïncidé avec le début de la structuration du secteur des télécommunications et des technologies au Maroc. En 1997, des projets structurants avaient déjà été lancés, tels que la création du groupe des technologies de l'information et l'organisation du premier colloque national sur les services technologiques. Ces efforts se sont poursuivis avec la création de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) et l'émergence de deux entités importantes : Maroc Telecom et Barid Al-Maghrib (Poste Maroc).

Grâce à sa vision clairvoyante, Sa Majesté le Roi a, depuis son intronisation, accordé une importance majeure à la technologie en tant qu'outil de développement social et économique. Cette approche a permis de compléter la structuration et la libéralisation du secteur des télécommunications, ainsi que de mettre en place les infrastructures nécessaires à l'utilisation des services téléphoniques, d'Internet, des réseaux mobiles, et autres. En outre, elle a renforcé le rôle de la technologie dans le développement de tous les domaines vitaux.

En effet, les réalisations auxquelles le Maroc a assisté au cours de ces années résultent d'une volonté Royale qui inclut tous les secteurs et considère la technologie comme le fondement de l'économie de la connaissance et de la société de l'information.

Cette ferme et ambitieuse volonté est notamment illustrée dans les discours officiels et les lettres de Sa Majesté, dont la plupart évoquaient des termes tels que le « numérique », la « technologie » ou encore le « développement digital ».

Accès à la Technologie

Depuis l'intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, des initiatives ambitieuses ont été lancées pour améliorer l'accès à la technologie. Le plan quinquennal du Maroc (1999 – 2003) pour les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) a marqué le début de cette transformation, avec des objectifs clairs :

- Le développement d'une législation numérique capable de répondre aux problématiques de l'époque.
- L'intégration des outils informatiques et Internet dans les écoles.
- La réduction de la fracture numérique grâce à des politiques favorisant la diffusion des nouvelles technologies.
- Le financement de la création d'entreprises dans la nouvelle économie de la connaissance.

Intégration de la Technologie dans l' Éducation et d'autres Secteurs

Dans de nombreux discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la technologie a été mise en avant dans la réhabilitation des cadres et la préparation des compétences. En octobre 1999, lors de l'ouverture de la session d'automne de la troisième année législative, le Souverain a souligné que les évolutions rapides nécessitaient la réinsertion des professionnels et l'accompagnement des jeunes pour qu'ils puissent s'adapter et contribuer à la révolution technologique permanente. Il a également encouragé les jeunes "à retrouver confiance en eux-mêmes et à faire preuve d'esprit d'initiative et de créativité".

Par ailleurs, Sa Majesté a régulièrement insisté sur l'importance de la technologie pour accompagner ces évolutions, ce qui a conduit au lancement de nombreuses initiatives contribuant à former des générations en phase avec le développement du domaine de l'informatique et des télécommunications, "à résorber le chômage et à créer des opportunités d'emplois".

Parmi les messages marquants de Sa Majesté, le Message Royal adressé au Premier Ministre en décembre 1999 concernant le plan quinquennal soulignant la nécessité de réformer le système éducatif pour embrasser la société de la connaissance, de la technologie et des médias :

« la réforme du système éducatif et d'enseignement doit demeurer un objectif constant et renouvelé à même de nous permettre notamment d'intégrer la société du savoir, de la technologie et de l'information et d'accompagner son évolution soutenue ».

Au fil des années, Sa Majesté a continué à encourager l'utilisation de la technologie dans divers domaines, notamment le sport, les médias, le patrimoine culturel, les énergies renouvelables, la gestion de l'eau, et bien d'autres secteurs.

« Il y a tout d'abord la question de notre patrimoine commun, dont la principale composante n'est autre que la langue arabe. De fait, celle-ci requiert, aujourd'hui plus que jamais, que nous déployions des efforts particuliers afin d'en assurer le développement et la mise à niveau, et de faire en sorte qu'elle tire parti d'une dynamique novatrice de recherche linguistique en matière d'anticipation, d'arabisation et de terminologie scientifique. Outre **l'appropriation et la maîtrise des technologies de l'information**, cette démarche devrait conférer à la langue arabe une visibilité et un poids plus conséquents dans les milieux de l'information et de la communication. »

Extrait du texte du message de Sa Majesté le Roi aux participants au 5ème Forum Arabe de l'Éducation et de l'Enseignement à Skhirate en 2008

« Les **nouvelles technologies de l'information et de la communication**, assurent une large couverture aux activités sportives et focalisent l'attention sur elles. Voilà pourquoi Nous appelons la presse sportive à agir en toute liberté et responsabilité, et à faire preuve d'objectivité et de professionnalisme. Elle doit, en outre, accomplir son travail dans le plein respect des règles d'éthique du sport et de la pratique journalistique, de manière à faire toujours prévaloir l'intérêt du sport et à préserver les nobles idéaux qui en forment le socle »

Extrait du texte du message royal aux participants au Assises nationales du sport à Skhirate le 24 octobre 2008

« Parallèlement, il faudra créer un environnement favorable à l'accès au logement, à la santé et aux différentes structures de proximité, espaces de sports et de loisirs, centres d'insertion et espaces dédiés aux **nouvelles technologies de l'information et de la communication** »

Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la nation à l'occasion du 59ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple en 2012

« Nous mettons l'accent sur la **nécessité de numériser le patrimoine culturel** dans toute sa richesse et le patrimoine immatériel dans toute la diversité de ses composantes. Cette opération doit être menée en totale synergie avec les évolutions de notre monde et à la lumière des **défis numériques et technologiques** auxquels il fait face »



Extrait du texte du Message Royal aux participants aux travaux de la 17e session du comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO en 2022

« Enfin, Nous tenons à souligner la nécessité d'encourager l'**innovation** dans le domaine de gestion de l'eau et de mettre à profit les **nouvelles technologies** y afférentes »

Extrait du texte du discours de Sa Majesté le Roi à la Nation à l'occasion de la Fête du Trône en 2024

L'Infrastructure Numérique pour améliorer la Compétitivité

La période de 2004 à 2008 a été témoin d'une vision de développement du secteur des télécommunications, à travers laquelle le Maroc s'est concentré sur la création d'un environnement compétitif en réformant le cadre réglementaire. Ces réformes visaient la modernisation des lois liées aux postes et télécoms, l'accroissement de la couverture des réseaux fixes et mobiles, l'amélioration des services ainsi que l'extension de l'infrastructure Internet.

Cette vision a par ailleurs coïncidé avec le lancement de la stratégie nationale « E-Maroc 2010 » axée sur le développement de la société de l'information et l'économie de la connaissance et sur la promotion de la croissance économique, tout en réduisant la fracture numérique et en positionnant le Maroc au niveau international dans le domaine des TIC.

Grâce à ces deux stratégies, le Maroc a pu développer ses infrastructures télécoms, permettant ainsi aux entreprises de développer leurs services et d'établir un climat des affaires capable d'attirer de nouveaux investisseurs dans le domaine de la technologie.

Développement de l'Économie Numérique

Le programme « Maroc Numérique 2013 » a été lancé en 2009. Avec un budget de 5,2 milliards de dirhams, il s'est concentré sur :

- L'accès des citoyens à l'Internet haut débit pour promouvoir la communication et l'accès à la connaissance.
- L'amélioration des services publics par le biais de programmes d'administration en ligne, rapprochant ainsi l'administration des besoins des utilisateurs en termes d'efficacité, de qualité et de transparence.
- L'encouragement des PME à informatiser leurs processus pour augmenter la productivité.
- Le développement de l'industrie des technologies de l'information et le soutien aux acteurs locaux.

Cette période a été marquée par le développement de multiples activités, notamment les centres d'appels, le commerce électronique et l'administration électronique, ainsi que par la mise en place de zones d'offshoring et de centres d'innovation développés au cours de ce quart de siècle dans diverses régions du Royaume. Parmi ces infrastructures, on compte : Casa Nearshore, Technopolis, Oujda Shore, Tétouan Shore, Fès Shore, Technopark à Rabat, Casablanca, Agadir, Tanger, etc.

Ces infrastructures ont permis et permettent aujourd'hui aux entreprises spécialisées dans la technologie et aux startups d'innover et de développer des services numériques de haute qualité.

Grâce à ces efforts, le secteur de l'Outsourcing au Maroc a atteint un chiffre d'affaires à l'export de 17,9 milliards de dirhams en 2023. Cette performance, combinée à la qualité de l'infrastructure et des services offerts, a fait du Maroc la deuxième meilleure destination d'offshoring en Afrique.

Création d'institutions pour le Développement Digital

Sa Majesté le Roi n'a cessé de souligner la nécessité d'accélérer la transformation digitale pour atteindre le développement social et économique convoité. En octobre 2016, Sa Majesté a appelé, dans un discours marquant prononcé à l'ouverture de la première session de l'année législative, à la généralisation de l'administration électronique, soulignant que :

« l'administration électronique doit être généralisée selon une approche intégrée permettant aux différents départements et aux divers services un accès commun aux informations. De fait, l'utilisation des nouvelles technologies contribue à faciliter l'accès, dans les plus brefs délais, du citoyen aux prestations, sans qu'il soit nécessaire de se déplacer souvent à l'Administration et de s'y frotter, car c'est là la cause principale de l'extension du phénomène de corruption et du trafic d'influence ».

À cette époque, le Maroc avait lancé le plan « Maroc Numérique 2020 », qui considérait que la construction d'un cadre juridique garantissant la confiance numérique des utilisateurs était l'un des piliers de la souveraineté numérique du Royaume.

Cette transformation n'étant pas dénuée de risques numériques, le Maroc a renforcé sa cybersécurité grâce à la Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information (DGSSI), qui a toujours tenu à adopter des politiques strictes pour renforcer la cybersécurité dans les institutions publiques, mais aussi pour protéger les utilisateurs et offrir un espace numérique sécurisé aux Marocains. Ainsi, dans le cadre de sa vigilance à l'égard des évolutions dans ce domaine, la Direction a récemment dévoilé la Stratégie Nationale de Cybersécurité 2030.

Par ailleurs, en vue de garantir la confiance numérique des utilisateurs, que Sa Majesté a exhortée à plusieurs reprises, et pour compléter les efforts déployés pour protéger les citoyens dans l'espace numérique, le Maroc a créé en 2009 la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à caractère Personnel (CNDP), qui se charge de vérifier que le traitement des données personnelles est effectué de manière légale et qu'il ne porte aucunement atteinte à la vie privée ou aux libertés humaines fondamentales.

De plus, suivant les directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, l'Agence de Développement du Digital (ADD) a été créée en 2017 en vue de renforcer et promouvoir les politiques numériques du Royaume. Et depuis sa mise en place, l'ADD a mis l'accent sur la mise en œuvre de stratégies numériques nationales, le développement des infrastructures numériques, et le soutien aux entreprises dans leur transition digitale.

Cette orientation stratégique a été renforcée par la création, en 2021, du portefeuille ministériel de la transition numérique au sein du gouvernement. Ce ministère a été institué pour renforcer la transformation digitale dans tous les secteurs gouvernementaux. Il vise à développer une infrastructure numérique solide, à promouvoir l'innovation et à améliorer la qualité des services publics en adoptant la technologie. Cela a été suivi ensuite par la création de la Commission Nationale pour le Développement Digital, chargée d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques numériques nationales, de coordonner les efforts des différents acteurs du secteur numérique et de renforcer la coopération internationale dans ce domaine.

Outre ces institutions gouvernementales spécialisées dans le développement numérique, d'autres établissements publics se sont également engagés dans la transition numérique et la transformation technologique en adoptant des stratégies sectorielles pour digitaliser leurs services. Parmi eux figurent la Direction Générale des Impôts (DGI), la Direction Générale de la Sécurité Nationale (DGSN), la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), ainsi que diverses autres administrations et ministères publics.

Formation dans le Digital et la Technologie

Au cours des vingt-cinq dernières années, le Maroc a intensifié ses efforts pour renforcer la formation dans le domaine du numérique et de la technologie en créant des instituts spécialisés et en proposant des programmes de formation avancés.

L'engagement de Sa Majesté en faveur de la formation des compétences a permis aux universités publiques marocaines de proposer aujourd'hui 393 filières en numérique, dont 183 nouvellement accréditées. Ce nombre devrait augmenter rapidement, conformément à l'objectif du Royaume de tripler le nombre de diplômés dans l'industrie digitale d'ici 2027, marquant une étape cruciale dans le renforcement des compétences numériques au Maroc.

Par ailleurs, l'engagement de Sa Majesté le Roi pour l'autonomisation économique des femmes a également eu un impact significatif sur le domaine technologique et le rôle des femmes dans le développement numérique. En effet, le pourcentage de femmes diplômées dans les domaines scientifiques et technologiques (STEM) a atteint 50 % en 2021.

Le Numérique dans le Nouveau Modèle de Développement

Le rapport de la commission spéciale du Nouveau Modèle de Développement, publié en 2021 sur instruction de Sa Majesté le Roi, met en avant plusieurs chantiers transformateurs, dont le premier est celui du numérique. Cela démontre l'importance cruciale de la transformation digitale dans le développement du Royaume.

Dans ce cadre, la commission désignée par Sa Majesté a recommandé plusieurs actions clés : réhabiliter les infrastructures numériques à haut et très haut débit, créer des plateformes numériques pour tous les services destinés aux citoyens et aux entreprises, et développer des compétences suffisantes pour réaliser cette transformation.

Elle a également souligné la nécessité de renforcer le cadre juridique pour assurer la confiance numérique des utilisateurs et garantir la souveraineté numérique du Royaume.

Ces priorités, établies dans le Nouveau Modèle de Développement et servant de fondement à de nombreuses politiques stratégiques ultérieures, illustrent la conviction du Maroc que la transformation digitale est essentielle pour le progrès et la prospérité du pays.

Fonds Mohammed VI d'Investissement et Charte de l'Investissement

La création du Fonds Mohammed VI d'investissement s'est inscrite dans les efforts visant à promouvoir la relance économique post-Covid. Annoncé par Sa Majesté le Roi en octobre 2020 et activé récemment, ce fonds concrétise une série de projets économiques et sociaux, reflétant la vision ambitieuse de Sa Majesté.

Ce Fonds se positionne également comme un levier stratégique pour l'économie numérique, en soutenant le développement des startups et en favorisant l'innovation et les technologies modernes grâce à l'allocation de fonds dédiés.

Par ailleurs, il est crucial de noter que la stratégie d'investissement mise en place pour propulser le Maroc numérique ne se limite pas au soutien des startups.

Elle englobe également une large gamme d'autres projets d'investissement. La nouvelle charte de l'investissement considère l'encouragement de la recherche et du développement, ainsi que l'accès aux technologies modernes, comme des axes essentiels pour améliorer le climat des affaires au Maroc. De plus, elle prévoit des subventions spécifiques pour divers projets technologiques, tels que la biotechnologie, le cloud computing, les centres de données et la blockchain, ainsi que pour des projets d'investissement multisectoriels qui mettent la technologie au service de secteurs stratégiques comme l'efficacité énergétique, la HealthTech, l'EdTech, la FinTech, et d'autres domaines révolutionnés par les innovations digitales.

Événements Internationaux

Dans le cadre du renforcement du positionnement international du Maroc dans le domaine du numérique, le Royaume, sous la conduite proactive de Sa Majesté le Roi, a organisé ces dernières années une série d'événements continentaux et internationaux. Parmi ceux-ci figurent des manifestations notables telles que « AITEX Africa », « African Digital Summit », « Moroccan Digital Awards », « Digital Days Morocco Expo », « EMEC Expo », et bien d'autres événements réunissant experts et entreprises technologiques.

Le GITEX Africa, étant parmi ces événements, a réuni lors de sa deuxième édition en 2024 plus de 1500 exposants ainsi que 400 investisseurs et des startups en provenance de 130 pays.

Ces manifestations ont joué un rôle crucial dans le renforcement de la position mondiale du Maroc dans le secteur de la technologie et de la transformation numérique.

De plus, la volonté du Maroc, soutenue par le Souverain, d'organiser des événements sportifs et culturels internationaux a également contribué et continue de contribuer à l'amélioration des infrastructures numériques nécessaires. En effet, ces chantiers parmi lesquels figure l'organisation de la coupe du monde 2030, annoncée par Sa Majesté en octobre 2023, sont d'autant plus importants pour le progrès social et économique du pays que pour le développement digital du Royaume. Ainsi, le Maroc s'attelle aujourd'hui à moderniser ses infrastructures de communication, y compris les réseaux de fibre optique, les réseaux mobiles et la technologie de cinquième génération (5G) afin de garantir une connectivité très haut débit, essentielle pour le succès de ces rassemblements de grande envergure.

Stratégie Nationale « Maroc Digital 2030 »

Le Maroc prépare actuellement la stratégie nationale de transition numérique, « Maroc Digital 2030 », visant à accélérer la simplification des procédures et à renforcer davantage l'administration digitale pour inclure la majorité des services publics. Ces derniers comptent aujourd'hui 600 services électroniques, dont 300 destinés aux citoyens, plus de 200 aux entreprises, et environ 100 aux administrations publiques.

En outre, cette stratégie cherche également à exploiter le potentiel du numérique pour générer des opportunités d'emploi tout en développant des compétences avancées dans le domaine et en favorisant l'émergence de startups innovantes.

Parallèlement à l'élaboration de cette stratégie, le Maroc est engagé dans divers projets de mise en place d'infrastructures de données, ainsi que dans des initiatives liées à l'intelligence artificielle, visant à établir des normes éthiques pour son utilisation au niveau national et continental. Dans ce contexte, l'un des efforts les plus marquants est le lancement par le Maroc et les États-Unis, en juin 2024, du groupe d'amis sur l'intelligence artificielle pour le développement durable.



Les stratégies de transformation numérique susmentionnées, ainsi que d'autres initiatives non abordées dans ce dossier, illustrent l'étendue de l'engagement du Royaume à atteindre les objectifs de développement durable grâce au digital. En améliorant les services gouvernementaux, en créant un environnement propice à l'innovation et en renforçant les partenariats entre le secteur public et le secteur privé, le Maroc, sous le leadership éclairé de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, a accompli un bond notable vers le développement durable dans divers secteurs au cours des vingt-cinq dernières années.

Ces réalisations démontrent clairement que le Maroc progresse vers la concrétisation d'une vision ambitieuse de transformation digitale, consolidant ainsi sa position parmi les leaders du continent dans ce domaine. Toutefois, l'évolution rapide du secteur numérique impose des efforts concertés pour relever les défis de la révolution technologique et accélérer la mise en œuvre des orientations Royales visant à renforcer la souveraineté numérique du Royaume. Il est également crucial d'adopter des technologies avancées telles que le cloud, l'intelligence artificielle et la blockchain, tout en garantissant la gestion des risques cybernétiques et en offrant des services numériques complets à tous les segments de la société.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a posé les bases de cette transformation numérique, en faisant de celle-ci un pilier essentiel de la vision nationale pour l'avenir. En somme, cela permet aujourd'hui au Maroc de continuer à réaliser des succès notables dans ce domaine, traduisant l'engagement Royal à développer les technologies numériques et à maximiser leurs bénéfices pour stimuler l'innovation et saisir les opportunités qui en découlent.

forcinews

LE MÉDIA DU DIGITAL

منبر المستجدات الرقمية

www.forcinews.com

Forcinews est un média blog spécialisé dans l'actualité et l'information technologique et digitale, fondé et géré par Forcinet.